

SIMOP
10 rue Richedoux
50480 Sainte Mère l'Eglise

SIMOP
28 route des brouilleaux
33650 Saint Médard d'Eyrans



SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

14.020.RA.001.02

Prélèvement du 14 octobre 2014



SARL TERÉO
11 impasse Brunereau
33 150 CENON

Avertissement :

Dans un souci d'économie de papier et de présentation du rapport, ce document de la société TERE0 est mis en page pour une impression recto-verso. Ceci explique donc la présence de feuilles blanches à l'intérieur même du rapport.

Sur demande, ce rapport peut être transmis avec une mise en page en recto simple.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
I - MOYENS MIS EN ŒUVRE.....	9
I.1 - Prélèvements des échantillons d'eaux souterraines et mesures sur site	9
I.2 - Traçabilité, conditionnement et transport des échantillons.....	9
I.3 - Analyse des échantillons	10
II - RESULTATS	11
II.1 - Localisation des points de prélèvements.....	11
II.2 - Caractérisation des eaux souterraines.....	12
II.2.1 - Indices organoleptiques et mesures sur site.....	12
II.2.2 - Résultats analytiques	13
II.3 - Synthèse des deux campagnes de mesures et de prélèvements	15
CONCLUSION.....	17
ANNEXE : RÉSULTATS D'ANALYSES.....	19

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1: Degré de contamination.	5
Figure 2 : Analyses sur les eaux souterraines.....	10
Figure 3 : Localisation des points de prélèvement.	11
Figure 4 : Indices organoleptiques et mesures sur les eaux souterraines.....	12
Figure 5 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines.	14
Figure 6 : Synthèse des résultats des analyses sur les eaux souterraines.....	15

RÉSUMÉ TECHNIQUE

(Prélèvements du 14 octobre 2014 – Basses eaux)

Localisation du site

Adresse : SIMOP
28 route des brouilleaux,
33 650 St Médard d'Eyrans

Département : Gironde (33).

Description du site

Type d'activité : Fabrication de matériaux pour le traitement des eaux.
Etat : Activité terminée.

Moyens mis en œuvre

Nombre de prélèvements d'eaux souterraines réalisés : 3.

Degrés de pollution

Paramètres	Unité	P1	P4	PZ3	Seuils
		14/10/2014	14/10/2014	14/10/2014	
COHV	Dichlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	20
	Chloroforme (trichlorométhane)	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Tétrachlorure de carbone	<1,00	<1,00	<1,00	10
	Trichloroéthylène	<1,00	<1,00	<1,00	10
	Tetrachloroéthylène	<1,00	<1,00	<1,00	10
	1,1-dichloroéthane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,2-dichloroéthane	<1,00	<1,00	<1,00	1
	1,1,1-trichloroéthane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,1,2-trichloroéthane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	cis 1,2-Dichloroéthylène	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Trans-1,2-dichloroéthylène	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Chlorure de Vinyle	<0,50	<0,50	<0,50	0,5
	1,1-Dichloroethene	4,1	<2,00	<2,00	/
	Bromochlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Dibromométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Bromodichlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Dibromochlorométhane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,2-Dibromoéthane	<1,00	<1,00	<1,00	/
	Bromoforme (tribromométhane)	<5,00	<5,00	<5,00	/

Concentrations inférieures aux valeurs seuils
 Valeurs réglementaires
 Valeurs indicatives réglementaires

Figure 1: Degré de contamination.

(14.084.RA.001.02.fig1)

RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

La campagne de mesures et de prélèvements, effectuée en basses eaux par la société TERÉO le 14 octobre 2014 a permis :

- d'observer une seule valeur dépassant le seuil de quantification analytique du laboratoire (1,1-Dichloroéthène sur le P1) ;
- de constater l'absence anomalie chimique sur l'ensemble des autres ouvrages.

Ces observations sont concordantes avec les observations faites lors de la campagne de hautes eaux, le 23 juillet 2014.




INTRODUCTION

Afin de se conformer à des prescriptions préfectorales, la société SIMOP a mandaté la société TERE0 pour réaliser deux campagnes annuelles de suivi de la qualité des eaux souterraines à fréquence semestrielle (haute et basse eaux). Le site étudié est localisé sur la commune de St Médard d'Eyrans. (33).

Une seconde campagne de prélèvements et d'analyses a alors été effectuée le 14 octobre 2014 par un intervenant de la société TERE0. Celle-ci fait l'objet du présent rapport.

L'objectif du suivi est de caractériser la qualité chimique des eaux souterraines au droit du site.

Afin de répondre à ces objectifs, une campagne de prélèvements d'échantillons d'eau souterraine et superficielle, ainsi qu'une synthèse écrite des informations obtenues ont été effectuées par du personnel qualifié. Tout au long de la démarche, celui-ci s'est attaché à :

-  réaliser avec rigueur toutes les mesures et noter l'ensemble des données acquises lors des travaux ;
-  conditionner puis expédier les échantillons d'eau souterraine à analyser au laboratoire d'analyses ;
-  rédiger et illustrer le présent rapport en y intégrant l'ensemble des données et analyses nécessaires à la bonne compréhension de la problématique environnementale du site.

La présente mission est réalisée conformément à la démarche nationale édictée par le Ministère en charge de l'Environnement, au sein de la circulaire ministérielle du 8 février 2007. De plus, la prestation mise en œuvre est conforme à la norme NF X 31-620. Elle correspond ici à une prestation élémentaire codifiée A210 « Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines ».

I.1 - Prélèvements des échantillons d'eaux souterraines et mesures sur site

Les prélèvements d'eaux souterraines ont été réalisés conformément à la norme AFNOR FD X31 615 de décembre 2000 relative à l'échantillonnage des eaux souterraines, sur les ouvrages existants et accessibles.

Les profondeurs des eaux souterraines et les profondeurs totales des ouvrages ont été mesurées afin de déterminer le volume de purge nécessaire avant prélèvement de l'échantillon. La purge des ouvrages a été réalisée par pompage de 3 à 5 fois le volume du puits et/ou stabilisation des paramètres physico-chimiques (pH, température, résistivité).

Les échantillonnages ont été réalisés à l'aide d'échantillonneurs à usage unique de type "bailer" (échantillonneur muni d'un clapet en partie inférieure permettant la récupération d'eau) afin d'obtenir une représentativité maximale de la qualité des eaux de la nappe.

Pour les prélèvements effectués, les caractéristiques de l'ouvrage (diamètre, profondeur,...), les mesures physico chimiques et relatives à l'évolution du niveau d'eau, les caractéristiques du pompage, les observations organoleptiques relevées sur site ainsi que les conditions du prélèvement ont été notifiées dans une fiche de terrain, conformément à la norme FD X31 615.

I.2 - Traçabilité, conditionnement et transport des échantillons

Afin d'assurer la traçabilité des informations, le prélèvement a fait l'objet d'une fiche de prélèvement qui mentionne notamment :

- Pour les eaux souterraines : le nom du prélèvement, le niveau d'eau, le niveau de fond, le volume de purge, les paramètres physico chimiques, la présence d'indices organoleptiques, les caractéristiques de l'équipement, le débit et le temps de pompage, le numéro de dossier ou encore la localisation du point de prélèvement.

Le flaconnage fourni par le laboratoire EUROFINS, partenaire de la société TERE0, est muni d'étiquettes et d'un code barre associé. Le nom de chaque prélèvement (S-X Y-m) est précisé sur chaque flacon ainsi que la référence interne du dossier TERE0 et la date de prélèvement.

L'échantillon a ensuite été disposé dans une glacière adaptée, réfrigérée et résistante aux chocs. Le prélèvement a été transféré sous 24 h au laboratoire par transporteur.

I.3 - Analyse des échantillons

Conformément aux prescriptions préfectorales de la société SIMOP, les échantillons d'eaux souterraines ont fait l'objet du programme analytique suivant :

Paramètres analysés
Composés organiques halogénés volatils (COHV)

Figure 2 : Analyses sur les eaux souterraines.

(14.020.RA.001.01fig02)

Les bordereaux du laboratoire sont fournis en annexe.

II - RESULTATS

II.1 - Localisation des points de prélèvements

La figure suivante présente la localisation des ouvrages présents sur site :

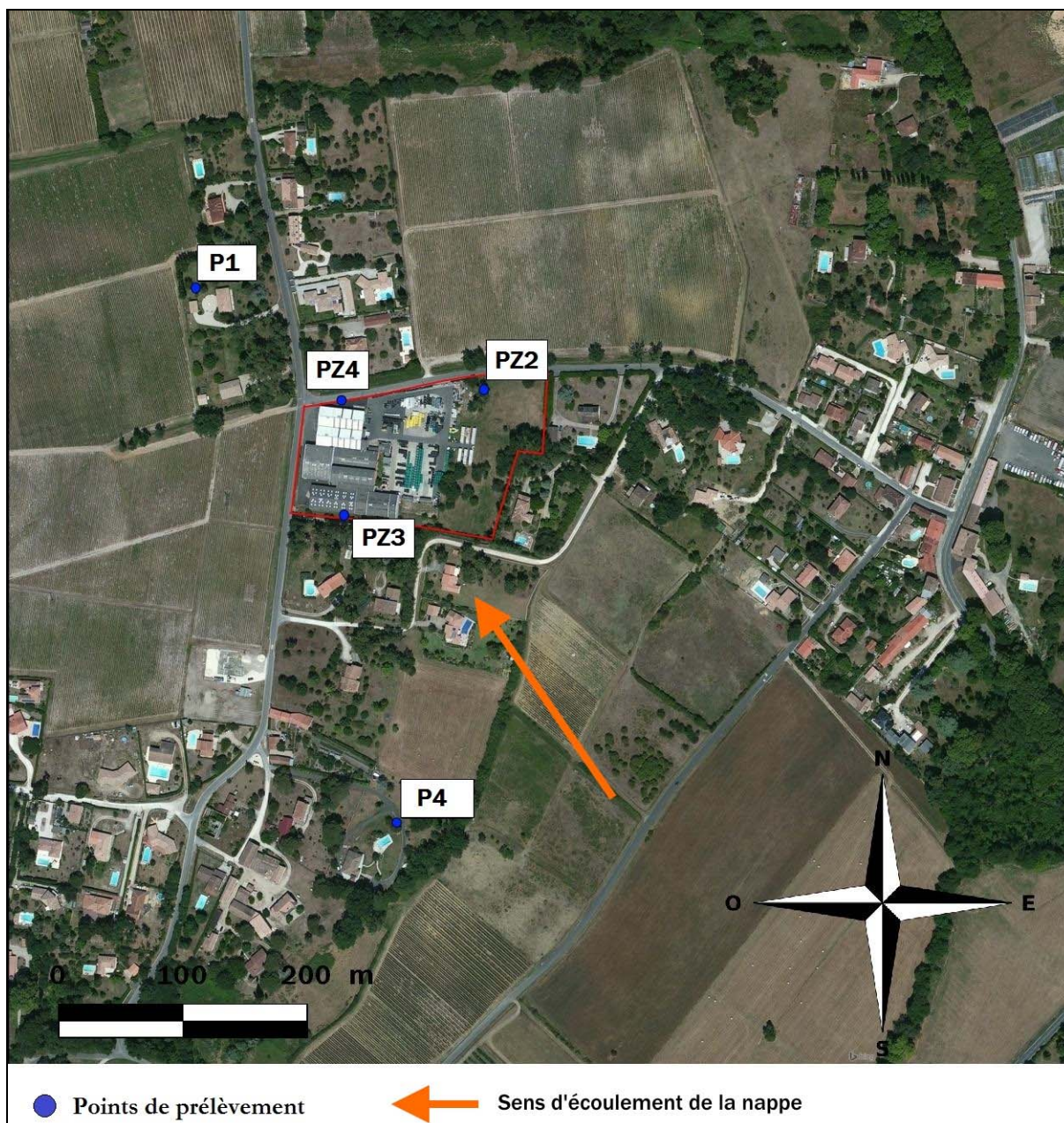


Figure 3 : Localisation des points de prélèvement.

(14.020.RA.001.01.fig03)

L'arrêté préfectoral n°188/8 du 8 mars 2007 impose le suivi biannuel des ouvrages P4, PZ3 et P1.

D'après le précédent rapport établi par la société Antea, l'écoulement de la nappe se fait en direction du Nord Ouest. Les ouvrages P4, et PZ3 sont donc situés en amont du site. L'ouvrage P1 est situé en aval du site.

II.2 - Caractérisation des eaux souterraines

II.2.1 - Indices organoleptiques et mesures sur site

Lors de l'opération de prélèvement des eaux souterraines, des mesures in situ ont été effectuées et les indices organoleptiques ont été relevés. Les informations obtenues sont synthétisées dans le tableau ci après :

Ouvrage	PZ3	P1	P4
Profondeur du piézomètre (m/repère)	21	20	/
Niveau d'eau (m/repère)	18,64	15,3	/
Diamètre interne / externe de l'ouvrage (mm)	80/90	/	/
Volume de la colonne d'eau (l)			/
Volume purgé (en l)		/	30
Méthode de prélèvement	Bailer	Bailer	Robinet
Epaisseur de flottant (m)	/	/	/
Couleur	Trouble	Jaunâtre	Translucide
Odeur	Absence	Absence	Absence
Température (°C)	15,9	15,3	18,3
pH	6,27	6,53	6,29
Conductivité (µS/cm)	616	684	1186
Redox (mV)	195	129	153
Remarques	/	Puits	Puits inaccessible, Prélèvement au robinet

Figure 4 : Indices organoleptiques et mesures sur les eaux souterraines

(14020.R.A.001.01.fig04)

Aucune odeur ou trace significative d'une contamination des eaux souterraines n'a été relevée sur l'ensemble des ouvrages.

Le pouvoir d'oxydoréduction indique un milieu oxydant pour l'ensemble des ouvrages

Aucune anomalie physico-chimique n'est mise en évidence.

Le niveau d'eau du puits P4 n'a pas pu être mesuré car celui-ci était inaccessible, cependant l'eau a pu être prélevée à un robinet (il n'a pas été nécessaire de purger cet ouvrage car celui-ci est utilisé par ses propriétaires).

II.2.2 - Résultats analytiques

Le tableau ci-dessous explicite la démarche intellectuelle menée par la société TERE0 pour étudier, conformément aux textes du ministère en charge de l'environnement du 8 février 2007, la qualité géochimique des eaux s'écoulant au droit d'un site.

<p>Quels sont les objectifs de l'étude géochimique des eaux souterraines et/ou superficielles ?</p>	<p>Étudier l'impact éventuel des activités exercées au droit d'un site sur ces milieux.</p>	
	<p>Évaluer, en cas d'impact avéré, les risques environnementaux et/ou sanitaires qui y sont associés.</p>	
<p>Quels sont les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs visés ?</p>	<p>Comparer les teneurs obtenues entre l'amont et l'aval (hydrogéologique ou hydraulique) de la zone d'étude afin de distinguer un éventuel impact de celle-ci sur le milieu étudié.</p>	
	<p>Évaluer, en fonction des valeurs de gestion réglementaires en vigueur et du contexte environnemental, s'il existe un risque sanitaire et/ou un risque environnemental directement imputable aux eaux issues de la zone étudiée.</p>	
<p>Quels sont les outils réglementaires permettant d'évaluer la qualité des eaux ?</p>	<p>Annexe I et II de l'arrêté du 17 décembre 2008 établissant les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines</p>	<p>Eaux souterraines</p>
	<p>Annexe II de l'arrêté du 11 janvier 2007 relative aux limites de qualité des eaux brutes utilisées pour la production d'eau destinées à la consommation humaine.</p>	
	<p>A défaut, ou si un usage pour la consommation humaine est constaté, l'annexe I de l'arrêté du 11 janvier 2007 qui spécifie les limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine, ainsi que les valeurs guide de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).</p>	
<p>La société TERE0 assure une veille réglementaire régulière et édicte en conséquence les nouvelles normes et interprétations internes.</p>		

Les résultats des analyses des eaux souterraines sont reportés dans le tableau suivant :

Paramètres	Unité	P1	P4	PZ3	Seuils
		14/10/2014	14/10/2014	14/10/2014	
COHV	Dichlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	20
	Chloroforme (trichlorométhane)	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Tétrachlorure de carbone	<1,00	<1,00	<1,00	10
	Trichloroéthylène	<1,00	<1,00	<1,00	10
	Tetrachloroéthylène	<1,00	<1,00	<1,00	10
	1,1-dichloroéthane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,2-dichloroéthane	<1,00	<1,00	<1,00	1
	1,1,1-trichloroéthane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,1,2-trichloroéthane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	cis 1,2-Dichloroéthylène	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Trans-1,2-dichloroéthylène	<2,00	<2,00	<2,00	/
	Chlorure de Vinyle	<0,50	<0,50	<0,50	0,5
	1,1-Dichloroethene	4,1	<2,00	<2,00	/
	Bromochlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Dibromométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Bromodichlorométhane	<5,00	<5,00	<5,00	/
	Dibromochlorométhane	<2,00	<2,00	<2,00	/
	1,2-Dibromoéthane	<1,00	<1,00	<1,00	/
Bromoforme (tribromométhane)	<5,00	<5,00	<5,00	/	

Concentrations inférieures aux valeurs seuils
 Valeurs réglementaires
 Valeurs indicatives réglementaires

Figure 5 : Résultats des analyses sur les eaux souterraines.

(14.020.RA.001.02.fig06)

Seul le 1,1-Dichloroéthène dépasse le seuil de quantification analytique du laboratoire pour l'ouvrage P1. Cependant celui-ci ne possédant pas de seuil de comparaison, aucun avis ne peut être formulé vis-à-vis du risque lié à la présence de ce composé.

Aucune valeur ne dépasse les seuils de comparaison sur l'ensemble des autres ouvrages.

II.3 - Synthèse des deux campagnes de mesures et de prélèvements

Paramètres	Unité	P1		P4		PZ3		Seuils
		23/07/2014	14/10/2014	23/07/2014	14/10/2014	23/07/2014	14/10/2014	
Dichlorométhane	µg/l	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	20
Chloroforme (trichlorométhane)		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
Tétrachlorure de carbone		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	10
Trichloroéthylène		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	10
Tétrachloroéthylène		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	10
1,1-dichloroéthane		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
1,2-dichloroéthane		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	1
1,1,1-trichloroéthane		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
1,1,2-trichloroéthane		<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	/
cis 1,2-Dichloroéthylène		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
Trans-1,2-dichloroéthylène		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
Chlorure de Vinyle		<0,50	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50	<0,50	0,5
1,1-Dichloroéthane		8,6	4,1	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
Bromochlorométhane		<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	/
Dibromométhane		<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	/
Bromodichlorométhane		<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	/
Dibromochlorométhane		<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	<2,00	/
1,2-Dibromoéthane		<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	<1,00	/
Bromoforme (tribromométhane)		<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	<5,00	/

Concentrations inférieures aux valeurs seuils
 Valeurs réglementaires
 Valeurs indicatives réglementaires

Figure 6 : Synthèse des résultats des analyses sur les eaux souterraines.

(14.020.RA.001.02;fig06)

Pour les deux campagnes, seul le 1,1-Dichloroéthane dépasse le seuil de quantification analytique du laboratoire pour l'ouvrage P1. Celui-ci ne possédant pas de seuil de comparaison, aucun avis ne peut être formulé vis-à-vis du risque lié à la présence de ce composé. Sa teneur est néanmoins plus faible lors de cette nouvelle campagne réalisée en basses eaux.

Aucune valeur n'a dépassé les seuils de comparaison sur l'ensemble des autres ouvrages lors de ces deux campagnes de basses et de hautes eaux.

En conditions anaérobies dans les eaux souterraines, certains hydrocarbures chlorés utilisés dans l'industrie comme le 1,1,1- trichloroéthane, et le trichloroéthylène sont biodégradés et peuvent conduire à la formation du Chlorure de vinyle.

Ce composé est faiblement soluble dans l'eau, est très mobile dans les sols et sa biodégradation est lente. Il s'évapore facilement depuis la surface des eaux ou des sols. Même si il se décompose très rapidement dans l'air par photodégradation, il est un gaz à toxicité élevée et cancérigène.

Dans le cas présent, ni le 1,1,1- trichloroéthane, le trichloroéthylène, ou le chlorure de vinyle ne sont pas mesurés à des teneurs supérieures aux seuils de quantification du laboratoire.

CONCLUSION

La campagne de mesures et de prélèvements, effectuée en basses eaux par la société TERÉO le 14 octobre 2014 a permis :

- d'observer une seule valeur dépassant le seuil de quantification analytique du laboratoire (1,1-Dichloroéthène sur le P1) ;
- de constater l'absence anomalie chimique sur l'ensemble des autres ouvrages.

Ces observations sont concordantes avec les observations faites lors de la campagne de hautes eaux, le 23 juillet 2014.

Fait à Cenon, le 05 novembre 2014

Rédaction

Nicolas BLANCHARD
Chef de projets



Correction et validation

Frédéric TICHANÉ
Directeur technique



ANNEXE : RÉSULTATS D'ANALYSES

TEREO
Monsieur Nicolas BLANCHARD
 11 impasse brunereau
 33150 CENON

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-LK-080666-01 Version du : 20/10/2014

Page 1/5

Dossier N° : 14E059087 Date de réception : 15/10/2014

Référence Dossier : N°Projet: 14'020

Nom Projet: 14'020

Référence Commande : 14"020"CM"001"02_eurofins01

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau souterraine	PZ3	
002	Eau souterraine	P1	
003	Eau souterraine	P4	

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande

Méthodes de calcul de l'incertitude (valeur maximisée) : (A) : Eurachem (B) : XP T 90-220 (C) : NF ISO 11352 (D) : ISO 15767 (e) : Méthode interne

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 6 semaines pour les sols et pendant 4 semaines pour les eaux et l'air, à compter de la date de réception des échantillons au laboratoire. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part. Si vous désirez que les échantillons soient conservés plus longtemps, veuillez retourner ce document signé au plus tard une semaine avant la date d'issue.

Conservation Supplémentaire : x 6 semaines supplémentaires (LS0PX)

Nom :

Signature :

Date :

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-LK-080666-01

Version du : 20/10/2014

Page 2/5

Dossier N° : 14E059087

Date de réception : 15/10/2014

Référence Dossier : N°Projet: 14'020

Nom Projet: 14'020

Référence Commande : 14"020"CM"001"02_eurofins01

N° Echantillon

Date de prélèvement :

Début d'analyse :

001
002
003
**Limites
de
Quantification**

Composés Volatils

LS11M : Dichlorométhane µg/l * <5.00 * <5.00 * <5.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 5
LS11J : Chloroforme (trichlorométhane) µg/l * <2.00 * <2.00 * <2.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 2
LS11N : Tétrachlorure de carbone µg/l * <1.00 * <1.00 * <1.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 1
LS11P : Trichloroéthylène µg/l * <1.00 * <1.00 * <1.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 1
LS11L : Tetrachloroéthylène µg/l * <1.00 * <1.00 * <1.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 1
LS11R : 1,1-dichloroéthane µg/l * <2.00 * <2.00 * <2.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 2
LS10I : 1,2-dichloroéthane µg/l * <1.00 * <1.00 * <5.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 1
LS11K : 1,1,1-trichloroéthane µg/l * <2.00 * <2.00 * <2.00 Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	Eau souterraine : 2

001 : PZ3

002 : P1

003 : P4

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION
 N° 1-1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-LK-080666-01

Version du : 20/10/2014

Page 3/5

Dossier N° : 14E059087

Date de réception : 15/10/2014

Référence Dossier : N°Projet: 14'020

Nom Projet: 14'020

Référence Commande : 14"020"CM"001"02_eurofins01

N° Echantillon

Date de prélèvement :

Début d'analyse :

001
002
003
Limites
de
Quantification

15/10/2014

15/10/2014

15/10/2014

Composés Volatils

LS11Q :	µg/l	*	<5.00	*	<5.00	*	<5.00	Eau souterraine : 5
1,1,2-trichloroéthane								
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS10J : cis	µg/l	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00	Eau souterraine : 2
1,2-Dichloroéthylène								
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS10M :	µg/l	*	<2.00	*	<2.00	*	<2.00	Eau souterraine : 2
Trans-1,2-dichloroéthylène								
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS10H : Chlorure de Vinyle	µg/l	*	<0.50	*	<0.50	*	<0.50	Eau souterraine : 0,5
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS12E : 1,1-Dichloroethene	µg/l	*	4.1	*	<2.00	*	<2.00	Eau souterraine : 2
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS10C :	µg/l	*	<5.00	*	<5.00	*	<5.00	Eau souterraine : 5
Bromochlorométhane								
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								
LS10P : Dibromométhane	µg/l	*	<5.00	*	<5.00	*	<5.00	Eau souterraine : 5
Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>								

001 : PZ3

002 : P1

003 : P4

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-LK-080666-01

Version du : 20/10/2014

Page 4/5

Dossier N° : 14E059087

Date de réception : 15/10/2014

Référence Dossier : N°Projet: 14'020

Nom Projet: 14'020

Référence Commande : 14"020"CM"001"02_eurofins01

N° Echantillon

Date de prélèvement :

Début d'analyse :

001
002
003
Limites
de
Quantification

15/10/2014

15/10/2014

15/10/2014

Composés Volatils

N° Echantillon	001	002	003	Limites de Quantification
LS12B : Bromodichlorométhane Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	µg/l * <5.00	µg/l * <5.00	µg/l * <5.00	Eau souterraine : 5
LS12C : Dibromochlorométhane Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	µg/l * <2.00	µg/l * <2.00	µg/l * <2.00	Eau souterraine : 2
LS10V : 1,2-Dibromoéthane Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	µg/l * <1.00	µg/l * <1.00	µg/l * <5.00	Eau souterraine : 1
LS12D : Bromoforme (tribromométhane) Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 <i>Espace de tête statique et dosage par GC/MS - NF ISO 11423-1 et NF EN ISO 10301</i>	µg/l * <5.00	µg/l * <5.00	µg/l * <5.00	Eau souterraine : 5

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement : portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : www.eurofins.fr ou disponible sur demande.

001 : PZ3

002 : P1

003 : P4

Eurofins Analyses pour l'Environnement - Site de Saverne

5, rue d'Otterswiller - 67700 Saverne

 Tél 03 88 911 911 - fax 03 88 916 531 - site web : www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 1 632 800 € - APE 7120B - RCS SAVERNE 422 998 971

 ACCREDITATION
 N° 1- 1488
 Site de saverne
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-LK-080666-01

Version du : 20/10/2014

Page 5/5

Dossier N° : 14E059087

Date de réception : 15/10/2014

Référence Dossier : N°Projet: 14'020

Nom Projet: 14'020

Référence Commande : 14"020"CM"001"02_eurofins01



Edouard Moreau
Coordinateur de Projets Clients



Mathieu Hubner
Coordinateur de Projets Clients